

PARTENARIAT

# Maigre consolation



Die Partnerschaft vorgeschlagen durch die Regierung stellt keine Öffnung für die Heirat von homosexuellen Paaren dar.

**S'il n'y a pas d'ouverture du mariage, le partenariat proposé par le gouvernement est un substitut médiocre - juge "Rosa Lëtzebuerg", association de défense des droits homosexuels.**

(rw) - Est-ce déjà tout? C'est cette question fondamentale que "Rosa Lëtzebuerg" pose, d'emblée, dans son avis paru récemment au sujet du projet de loi sur le "partenariat". Première organisation à se situer officiellement par rapport au texte proposé par le gouvernement, elle signale tout d'abord: "Il est crucial de savoir si pour les personnes homosexuelles le présent projet de loi se trouve être une étape sur le chemin vers une égalité en droit ou si le partenariat est, [...] une reconnaissance officielle des couples homosexuels au-delà de laquelle le législateur ne pourra s'avancer." Car en effet, si une ouverture du mariage s'annonçait à l'horizon, le profil d'un partenariat pourrait se définir tout autrement et être beaucoup plus minimaliste.

Mais dans un débat sur "100,7", le ministre de la justice Luc Frieden avait été très clair quant aux intentions du gouvernement: une ouverture du mariage n'était pas prévue, ni dans le programme électoral du CSV, ni dans l'accord de coalition. Ce qui revient presque à un appel aux personnes homosexuelles à ne pas voter pour ce parti la pro-

posé par le gouvernement prévoit la reprise du système des droits dérivés tel qu'il existe actuellement dans le mariage, fait qui est d'ailleurs critiqué depuis des années par les adeptes de l'individualisation. Attaqué par l'opposition de faire perdurer un système anachronique et finalement contreproductif pour les personnes sans revenu propre, Luc Frieden s'est justifié en disant que le gouvernement n'avait nullement l'intention de faire la promotion pour ce modèle dit de la "Hausfrauenehe". Il s'agirait uniquement de couvrir tous les cas de figure qui pourraient se présenter. RL indique à juste titre qu'il ne s'agit pas d'une revendication gaye puisque "dans la majorité des couples homosexuels les partenaires occupent une profession et ne seraient de toute façon pas dépendants de droits dérivés". Mais dans l'hypothèse d'une ouverture du mariage pour tous les couples, la question des droits dérivés dans un système de partenariat qui se veut une alternative au mariage, aurait été superflue.

chaine fois ... D'ailleurs, pour clarifier les choses, Frieden a proposé lors d'une réunion de la commission juridique de faire voter à la plénière aussi bien le projet de loi du gouvernement que les propositions de loi au même sujet, notamment celle sur l'ouverture du mariage.

## Hommes gays au foyer?

Quant aux détails de la loi, l'association fait une série de recommandations. La première concerne le lieu de la déclaration du partenariat: RL propose de le transférer du greffe de la justice de paix, proposé par le projet, vers l'état civil de la commune. Comme, entre-temps, même l'organisation de jeunesse du CSV, la CSJ, se prononce pour cette revendication, il est à prévoir que ce sera une des concessions que Luc Frieden sera prêt à faire.

Le sujet des conditions de résidence est un tout autre problème. RL note que le projet de loi ne s'exprime pas sur le problème des partenaires venant de pays tiers mais que, par contre, il exige une résidence commune à Luxembourg avant la déclaration. Actuellement, il n'est pas possible pour une personne venant de l'étranger de l'Union d'obtenir une autorisation de séjour pour le motif de faire partie d'un couple, s'il ne s'agit pas d'un couple marié. Tel que le projet de loi se présente jusqu'ici, il faut déjà disposer par un autre biais d'une autorisation de séjour, liée par exemple à une autorisation de travail, pour pouvoir s'établir au pays. RL revendique par conséquent le droit à la délivrance d'une autorisation de séjour liée à la déclaration de partenariat.

Dans le contexte du droit international, vu qu'un nombre d'autres pays ont déjà institué des PACS et autres partenariats légaux, RL demande par ailleurs des mesures en vue de la "reconnaissance mutuelle des unions légales en matière de droit international privé".

C'est dans le domaine de la sécurité sociale que l'ambiguïté soulevée avant redevient apparente. Le partenariat tel que pro-

posé par le gouvernement prévoit la reprise du système des droits dérivés tel qu'il existe actuellement dans le mariage, fait qui est d'ailleurs critiqué depuis des années par les adeptes de l'individualisation. Attaqué par l'opposition de faire perdurer un système anachronique et finalement contreproductif pour les personnes sans revenu propre, Luc Frieden s'est justifié en disant que le gouvernement n'avait nullement l'intention de faire la promotion pour ce modèle dit de la "Hausfrauenehe". Il s'agirait uniquement de couvrir tous les cas de figure qui pourraient se présenter. RL indique à juste titre qu'il ne s'agit pas d'une revendication gaye puisque "dans la majorité des couples homosexuels les partenaires occupent une profession et ne seraient de toute façon pas dépendants de droits dérivés". Mais dans l'hypothèse d'une ouverture du mariage pour tous les couples, la question des droits dérivés dans un système de partenariat qui se veut une alternative au mariage, aurait été superflue.

## Rupture ou répudiation?

Signalons enfin un détail intéressant, qui illustre les craintes d'aucun-e-s, pas irréalistes du tout, que l'introduction du partenariat pourrait saper les bases de l'institution du mariage. Au sujet de la fin du partenariat, qui se fera selon les auteurs du projet de loi par simple déclaration de l'un-e des partenaires, "Rosa Lëtzebuerg" se prononce dans une phrase toute brève: "Nous n'avons pas de recommandations à formuler." Or, c'est une question qui, dans d'autres milieux, semble choquer. Ainsi, le CSJ avait comparé ce système à la "répudiation" et s'était prononcé pour une réglementation plus rigide des ruptures des partenariats, position d'ailleurs défendue par certains députés chrétiens-sociaux au sein de la commission juridique. D'autres, par contre, même s'ils sont du même bord, ont demandé si ce n'était pas plutôt le système actuel du divorce qui serait à réformer. Puisque le mariage est prononcé par un officier de l'état civil, le divorce - du moins par consentement mutuel - ne pourrait-il pas non plus être réglé au bureau de la commune?

commentar

## Die nächste Runde ist eröffnet ...

... es gibt kein zurück mehr zu nationalstaatlicher sozialer Marktwirtschaft und zum konsensualen Modell.

Viel Staunen und Aufregung gab es in den letzten Tagen um die Tatsache, dass die luxemburgischen Ordnungshüter sich zwei belgische Wasserwerfer und mehrere Panzerfahrzeuge ausgeliehen haben, und daran arbeiten sich selbst solches Gerät anzuschaffen. Staunen, dass behelmte Polizisten nicht mehr nur bei Fußballspielen Luxemburg-England zum Einsatz kommen. Viel Aufregung gab es auch schon vor einigen Monaten um die so genannte "Lex Greenpeace" von Minister Frieden.

Manch einem mag das bedrohlich vorkommen, manch eine mag sich daran erinnern, dass wir uns hier in Luxemburg doch eigentlich immer alle gut verstanden haben ... denn jede(r) hat zwar ne Story auf Lager über den blöden Bullen, der einen letzters nach dem Konzert angehalten hat, Bilder von Robocops aber sind was, das nur mit Berichten aus entfernten Großstädten verbunden wird. Diese Zeiten sind mehr und mehr vorbei. Welcome to reality, Lëtzebuerg. Was wir beobachten dürfen, ist nichts anderes als die Angleichung des politischen Konfrontationsniveaus nach oben. Die weltweite Krise lässt die Machtasymmetrie im blanken schonungslosen Lichte erscheinen, und die weißen Helme unserer PolizistInnen sind nichts anderes als das Spiegelbild der zwangsläufigen sozialen Desintegration.

Es gibt keinen Grund sich darüber zu empören. Das sagen wir nicht, weil wir Polizei in Kampfuniform so schrecklich sexy finden; sondern weil es offen zutage treten lässt, was eigentlich schon immer klar war: dass es keinen friedlichen und konsensualen Ausweg gibt. Die saubere Fassade der letzten 50 Jahre löst sich langsam aber sicher auf - weltweit. Die globalen Krisenphänomene sind keine vorübergehenden Ärgernisse. Sie sind nur die Boten weiterer Erschütterungen. Es gibt kein Zurück zu goldenen Zeiten, zu nationalstaatlicher sozialer Marktwirtschaft und zu Konkordanzpolitik. Auch die jüngste Aufrüstung galt keineswegs nur der mehr oder weniger harmlosen Handvoll GewerkschaftlerInnen; gemeint sind wir alle, jetzt und in allen zukünftigen gesellschaftlichen Konflikten.

Es liegt an uns, ob wir uns zum ertrinkenden Spielball dieser Entwicklung machen lassen, der mit erstaunten Augen auf die immer neuen Ungeheuerlichkeiten reagieren muss, oder ob wir auf der Welle reiten wollen und die Erschütterungen der Verhältnisse dazu benutzen wollen, diese zum Tanzen zu bringen. Wir wollen Letzteres; und darum plädieren wir dafür, dass auch wir das Konfrontationsniveau erhöhen. Wir reden hier nicht von altmodischen Klassenkampfvorstellungen oder von 68er Utopien o.ä. Sondern ganz einfach von der Entwicklungstendenz eines zutiefst gewalttätigen Systems, das früher oder später niemandem eine andere Wahl lassen wird, als für seine Freiheit und sein Glück autonom und selbstbestimmt einzutreten. Denn die Alternative, sich zu unterwerfen, ist keine.

Surftipp: [www.infoladen.lu](http://www.infoladen.lu)

## Wyberspace oder Machoplace?

Es heißt, Frauen und Mädchen nutzen Medien häufig anders als Jungen und Männer. Wie aber steht es mit ihrem Zugang zu den Neuen Medien? Die woxx hat sich umgesehen, inwiefern das Internet traditionelle Geschlechterverhältnisse in Bewegung bringen kann.

## Fliegender Wechsel

Mann über Bord, Frau an Deck: Bei der woxx gab es in der vergangenen Woche einen fliegenden Wechsel. Layouter Armand Turpel verließ das Team zum 1. März nach zwei Jahren. Kaum war der Verlust verschmerzt, freuten sich die woxxlerInnen auf das Comeback einer Bekannten aus alten Tagen. Ex-Kulturredakteurin Sabine Schulze nutzt eine Studienpause und jobbt derzeit wieder bei der woxx. Damit unsere Zeitung nicht zur Bleiwüste oder zum Bilderbuch wird, hilft sie der woxx beim Gestalten der Seiten.



woxx - déi aner wochenzeitung / l'autre hebdomadaire, früher: GréngeSpoun - wochenzeitung fir eng ekologesch a sozial alternativ - gegründet 1988 - erscheint jeden Freitag • Herausgeberin: woxx soc. coop. • Redaktion: Karin Enser (karin.enser@woxx.lu), Robert Garcia (robert.garcia@woxx.lu), Léa Graf (lea.graf@woxx.lu), Richard Graf (richard.graf@woxx.lu), Germain Kerschen (germain.kerschen@woxx.lu), Raymond Klein (raymond.klein@woxx.lu), Stefan Kunzmann (stefan.kunzmann@woxx.lu), Ines Kurschat (ines.kurschat@woxx.lu), Renée Wagener (renee.wagener@woxx.lu), Danièle Weber (danielle.weber@woxx.lu). Unterzeichnete Artikel geben nicht unbedingt die Meinung der Redaktion wieder. Die Redaktion behält sich Kürzungen vor. • Karikaturen: Guy W. Stoos • Fotos: Christian Mosar • Verwaltung: Monique Ludovicy (admin@woxx.lu) • Bürozeiten: Mo. - Fr. 10 bis 13 und 14 bis 16 Uhr. • Druck: c. a. press, Luxemburg • Einzelpreis: 1,49 € • Abonnements: 52 Nummern kosten 59,50 € (Ausland zzgl. 22,31 €); StudentInnen und Erwerbslose erhalten eine Ermäßigung von 24,79 € • Postscheckkonto: CCPL IBAN LU18 1111 1026 5428 0000 (Neu-Abos bitte mit dem Vermerk "Neu-Abo"; ansonsten Abo-Nummer angeben, falls zur Hand) • Anzeigen: Espace Régie Luxembourg s.a. Tel.: 26 25 75 -1 Fax: 26 25 75-75 • Recherchefonds: Spenden zur Unterstützung des weiteren Ausbaus des Projektes auf das Konto CCPL IBAN LU69 1111 0244 9551 0000 der "Solidaritéit mam GréngeSpoun asbl" sind stets erwünscht. Bitte keine Abo-Gelder auf dieses Konto. • Post-Anschrift: woxx, b.p. 684, L-2016 Luxembourg • Büros: 51, ave de la Liberté (2. Stock), Luxembourg • E-mail: woxx@woxx.lu • Site: www.woxx.lu • Tel.: (00-352) 29 79 99-0 • Fax: 29 79 79